

**Conseil de quartier**  
**Sadi Carnot/Firmin**  
**Gémier/République**



Le 06 juin 2016

## **Relevé de décisions du Conseil de quartier S.Carnot-F.Gémier- République du jeudi 28 avril 2016**

### **Présents :**

Une vingtaine de participants

**Faryal MOSAFEER** : Habitante référente de l'équipe de quartier

**Maria MERCADER Y PUIG**, Adjointe au Maire, Santé, Handicap. Elue référente du quartier F Gémier- S Carnot- République

**Kilani KAMALA**, Adjoint au Maire, Emploi, insertion et formation professionnelle, Réussite éducative. Président de l'AISPJA, l'association qui porte juridiquement la Mission Locale d'AUBERVILLIERS

**Jean-François ELOIDIN (JFE)**, Directeur de la Mission Locale et Responsable de l'espace maison de l'emploi d'AUBERVILLIERS

Ville d'AUBERVILLIERS

**Abdel KOUISSI**, chargé de mission développement local

### Points à l'ordre du jour :

- Présentation de l'offre de service à destination des jeunes
- Présentation de l'offre de service tout public de l'Espace Maison de l'Emploi
- Échanges et questions diverses

## **Présentation de la mission locale et de la Maison de l'emploi par Jean François Eloidin**

Les habitants et l'équipe de quartier sont accueillis par le directeur de la Mission Locale et responsable de l'espace Maison de l'Emploi d'Aubervilliers. Monsieur ELOIDIN propose de faire une visite des différents espaces qui représentent 900m<sup>2</sup>. La Mission Locale est portée juridiquement par une association L'AISPJA : « L'Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes et des Adultes » La Mission Locale comme la Maison de l'Emploi, exerce des missions de service public de proximité avec un objectif essentiel :

Aider les jeunes de 16 à 25 ans d'Aubervilliers, non scolarisés, à s'insérer dans la vie active, à se former, se qualifier, à chercher et trouver du travail. La mission locale propose également aux entreprises une aide au recrutement et des candidats répondant à leurs exigences. Quant à la maison de l'emploi qui est une compétence de Plaine Commune, ses missions se concentrent sur deux axes :

- la participation au développement et à l'anticipation des mutations économiques
- la contribution au développement local de l'emploi

La Mission Locale développe des actions d'accompagnement individuel et collectif auprès de leur public. La MDE développe essentiellement des actions collectives, car elle intervient en soutien et en complémentarité des dispositifs et acteurs de l'insertion et l'emploi : Pôle Emploi, PLIE, service RSA, missions Locales...

Les locaux comprennent 3 pôles :

- **Pôle projet professionnel** : pour chercher un emploi, une formation ou aider à construire un parcours professionnel
- **Pôle entreprendre** : pour les entreprises ou les personnes qui souhaitent créer une activité
- **Pôle reflet du territoire** : pour connaître les grands projets sur Plaine Commune, et les secteurs qui embauchent.

**Une cyber-base emploi**, avec des outils informatiques, notamment un accès Internet aux sites de recherche d'emploi. Elle accueille sans rendez-vous, en libre-service et gratuitement tous les habitants, sans condition d'âge et de statut.

Un animateur est au service des gens pour les guider dans leurs recherches.

Monsieur ELOIDIN informe qu'il y a des cours de français chaque soir aussi. Ces cours sont subventionnés par la ville et la Mission Locale assure la gestion logistique. Il y a 100 personnes qui participent à ces cours sur l'année.

Elle existe également plusieurs permanences tenues par des professionnels prestataires/partenaires : juridique (droit des étrangers), psychologique, création d'entreprise, mobilité internationale, Uni formation.

### **Question du public**

**Une habitante** : Comment se font les inscriptions ? Car il y a une forte demande pour ce type des cours.

M ELOIDIN, confirme que leurs cours se remplissent très rapidement, les inscriptions se font généralement en aout et en moins de 2 jours, ils sont complets. Ils sont prioritairement pour les habitants de plus de 26 ans et en emploi. Le coût de l'inscription annuel est de 40€.

En 2015, il y a eu environ 850 jeunes tous contrats compris qui ont accédé à un emploi et 450 entrées en formation. La mission locale met des moyens humains et financiers pour accompagner les jeunes dans leur démarche d'insertion professionnelle. Il y a 2500 jeunes qui sont accueillis (par 12 conseillers) chaque année dont environ 1500 qui sont véritablement actifs et impliqués dans leurs démarches.

Il y a près de 900 nouveaux inscrits chaque année. La Mission Locale d'Aubervilliers est l'une des villes de Seine-Saint-Denis qui accueille le plus de jeunes. Les délais d'attente pour un rendez-vous sont en moyenne de 10 à 15 jours.

### **Un habitant : Souhaite savoir si la mission locale a des outils pour connaître le nombre de jeunes qui ont trouvé un emploi, et si ces emplois sont pérennisés ?**

M ELOIDIN : C'est une très bonne question. Les missions locales ont énormément évolué depuis c'est 25 dernières années. Depuis plus de dix ans, il y a une base de données exigée par les financeurs comme l'Etat et la Région. Cette base de données demande une importante charge de travail administrative aux conseillers qui sont en charge du suivi administratif et de la saisie obligatoire de toutes les informations concernant les jeunes et leurs parcours. Nous devons justifier tout ce que nous faisons. Lorsque nous disons que nous avons 900 nouveaux inscrits en 2015, pour chacun d'entre eux il y a un dossier informatique et un dossier papier contenant les documents attestant de son inscription (ex : pièce d'identité, attestation d'hébergement...). Nous sommes également contrôler là-dessus.

Monsieur ELOIDIN invite les participants à poursuivre le conseil de quartier dans une des salles de réunion de la structure. Il informe l'assemblée que le service de Revenu de Solidarité Active (RSA) s'installera sous peu au 1er étage qui complètera l'offre insertion emploi. Pour rappel la mission première de ce dispositif est d'accompagner les bénéficiaires du RSA dans leurs démarches d'insertion.

Monsieur ELOIDIN rappelle que la Mission Locale n'est pas une agence d'intérim. Il s'agit de construire avec les jeunes un parcours d'insertion qui peut passer par plusieurs étapes : validation du projet, remise à niveau, formation, recherche d'emploi....Elle est là pour accueillir, aider et accompagner les jeunes qui connaissent des difficultés liées de santé, de logement, économique, de mobilité et qui constituent des freins à leur insertion sociale et professionnelle. Le volet formation est important à la Mission Locale. Il est vrai que l'Ile-de-France est une région qui octroie une enveloppe budgétaire conséquente pour la formation. Ces formations sont la plupart du temps gratuites et certaines sont mêmes indemnisées. Le jeune peut donc se consacrer totalement à sa formation. Le travail du conseiller c'est de vérifier que les jeunes aient les critères requis à la formation souhaitée et le cas échéant, l'aider à les avoir.

Une des grandes difficultés que les conseillers rencontrent, c'est l'impatience des jeunes avant d'entrer en formation, car il faut parfois attendre 3 ou 4 mois. La mission Locale à quelques leviers pour les aider pendant ce temps d'attente. Elle peut les soutenir, par le biais d'aides financières pour le transport, l'hébergement, l'alimentation, le permis de conduire.... La dimension humaine est très forte, car la Mission Locale essaye de mettre en place des parcours personnalisés et individualisés. Même si les tâches administratives sont nombreuses, les profils des conseillers ne sont pas « administratifs ». Ce sont des professionnels qualifiés et formés dans plusieurs spécialités : conseil en insertion, psychologie du travail, développement local, travail social, sciences de l'éducation et humaines, ingénierie de la formation...

**Une habitante présente, indique que sa fille a été prise en charge par la Mission Locale et aidé pour financer son permis de conduire nécessaire pour son futur emploi**

La Mission Locale n'a pas un budget fixe versé par un seul financeur. En ce moment, Il y a environ douze sources de financements différentes. Certaines relèvent de financement de fonctionnement, d'autres sont liés à des actions spécifiques La Mission Locale d'Aubervilliers est en recherche permanente de nouveaux financements, par le biais notamment de réponse à des appels à projet.

Monsieur KAMALA précise que la ville ne participe pas directement financièrement car c'est une compétence qui a été transféré à Plaine Commune. Par ailleurs, lors de la journée de l'emploi à laquelle il vient juste de participer, Le directeur du service insertion de Plaine Commune a annoncé que La Mission Locale d'Aubervilliers était une des meilleures structures des 9 villes de l'agglomération en terme de capacité d'accueil, d'accompagnement et de sortie vers l'emploi etc. Même au niveau national, la ML d'Aubervilliers a une bonne réputation et est reconnue pour son travail de qualité. Il invite les personnes présentes à diffuser et informer ces informations auprès de leurs voisins.

**Un habitant : Demande comment la Mission Locale fait pour informer le public visé de leur existence ?**

JFE : Nous avons mis en place de nombreux outils d'informations : site internet, flyers, affiches... Ils sont disponibles dans nos locaux mais également dans la plupart des espaces accueillant du public à Aubervilliers. Des réunions d'information sont également mises en place. Nous avons un taux de couverture important (= nombre de jeunes venus à la ML / jeunes albertivillariens potentiellement concernés)

Une des difficultés réside en l'abandon des démarches par certains jeunes, trop impatientes d'aboutir à un résultat concret rapidement et sans effort. Ils ne comprennent pas qu'il y a des étapes, des contraintes, des temps d'attente, et qu'il y a une réalité économique qui ne dépend pas de la seule mission locale. Ces jeunes qui ont parfois des attentes relevant plus d'une agence d'intérim que nous ne sommes pas, se disent alors cela ne sert à rien et ils diffusent l'information auprès de leurs camarades que la Mission Locale n'a aucune utilité. Ils « disparaissent » et généralement ils reviennent vers nous, deux, trois ans plus tard. C'est dommage, car ils ont perdu du temps, temps pendant lequel ils auraient pu faire une formation qualifiante.

Nous sommes au service des albertivillariens. Les jeunes concernés ont « tout à gagner » à venir à la ML. Malgré le contexte très difficile actuel, nous faisons et ferons le maximum, avec eux et pour eux, avec les moyens que nous avons. S'ils s'accrochent et sont patients, des résultats sont possibles.

**Une habitante : Ne devriez-vous pas expliquer aux jeunes ce que sont exactement vos missions, comment vous fonctionnez ?**

JFE : Au premier entretien qui dure 30 minutes, le conseiller est là pour expliquer au jeune ce que la Mission Locale peut faire pour lui et c'est aussi le moment pour le jeune d'exprimer ces attentes. La Mission Locale est un outil et donne des moyens pour aider le jeune dans sa démarche d'insertion professionnelle. Les conseillers ne peuvent pas faire sans l'adhésion du jeune.

Monsieur KAMALA : » Nous ne sommes plus dans l'après-guerre, l'époque des 30 glorieuses » Nous vivons dans une société de plus en plus difficile. C'est un fait sociologique, la jeunesse d'aujourd'hui et demain vivra moins bien que les générations précédentes. »

Une habitante : J'ai l'impression que parmi les jeunes que vous accompagnez, il n'y a que des jeunes hommes, est-ce vrai ?

JFE : D'une manière générale, il y a un équilibre du nombre de femmes et d'hommes que nous accueillons dans la structure. Cela peut varier de 1 à 2% d'une année à l'autre, mais cela reste plutôt égal dans la répartition homme-femme.

Monsieur ELOIDIN termine la réunion en présentant le nouveau dispositif d'insertion professionnelle : la garantie jeune.

C'est un tout nouveau dispositif expérimental mis en place par l'Etat. Aubervilliers est la seule ville de Plaine Commune à le tester.

La garantie jeune est un contrat d'accompagnement assuré par un référent au sein de la mission locale

Ce contrat prévoit :

- Les actions engagées par la Mission Locale en vue de l'insertion du jeune (entretiens individuels et ateliers collectifs avec des mises en situation professionnelle, propositions d'emploi, de stage, d'apprentissage...)
- Ainsi que l'obligation pour le jeune d'y participer.

Ce contrat est accompagné du versement d'une aide financière de 461,72 euros mensuels pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi. Une aide dégressive au fur et à mesure qu'il perçoit des revenus de ses activités.

Le contrat est conclu pour une durée d'un an maximum. Il peut être renouvelé pour une durée maximale d'1 an lorsque l'objectif d'insertion professionnelle n'est pas atteint.

Ce dispositif donne à ces jeunes la chance d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif de formation et d'accès à l'emploi. Lors des cinq premières semaines, les jeunes doivent être présents à la Mission locale de 9h00 à 17h00.

La garantie jeune peut prendre fin en cas d'accès du jeune à une activité durable en cours de contrat. Elle peut également être rompue avant son terme en cas de manquements du jeune à ses engagements contractuels (par exemple, refus de participer à un stage, non-respect des horaires).

Le conseil de quartier se termine par la diffusion des prochains événements organisés par les membres de l'équipe de quartier :

- Visite de quartier de la Maire le vendredi 27 mai
- Sortie à la Philharmonie de Paris le dimanche 29 mai
- Sortie au zoo de BEAUVAL le samedi 25 juin.